



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX DE LA HAUTE-VIENNE

ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des Centres Sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS). Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne qui a concerné cette année plus de 2 050 centres sociaux. Cette plaquette annuelle rend compte du travail mené par les équipes salariées et les bénévoles des centres sociaux du territoire.

La participation des usagers-habitants est un enjeu fort des structures de l'animation de la vie sociale. Elle permet une prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les premiers concernés, elle favorise le développement des capacités des personnes et leur autonomie, elle contribue à la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité, et enfin elle contribue au rétablissement et au développement du lien social.

Ce thème a suscité chez différents acteurs de l'animation de la vie sociale et institutions (la Caf 87, la DDCSPP 87, la MSA du Limousin, Limoges Métropole et la ville de Limoges), une volonté de mobilisation autour d'un projet commun, qui s'est concrétisé par la mise en œuvre de plusieurs temps de formation depuis juin 2016, destinés aux centres sociaux et espaces de vie sociale de la Haute-Vienne. L'objectif de ces formations, portées par la Fédération Régionale Familles Rurales, est de proposer aux acteurs de terrain (bénévoles et salariés) des temps de réflexion et de débat permettant de favoriser la participation des habitants sur leur territoire.

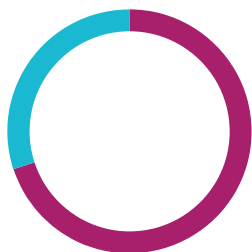
Suite à l'organisation d'une soirée projection/débat autour du film «Je suis d'accord avec Confucius», plusieurs formations animées par la FOL de l'Indre, ont été déclinées sous différents formats (2 jours de formation/action, suivis d'une journée de retour sur la pratique quelques mois après, des journées thématiques sur les outils favorisant l'expression au sein de collectif, les outils du «aller vers» et du «faire venir»...).

Cette dynamique partenariale laisse présager de nouveaux projets, et des initiatives collectives propres à l'animation de la vie sociale.

La Haute-Vienne



TERRITOIRE À DOMINANTE



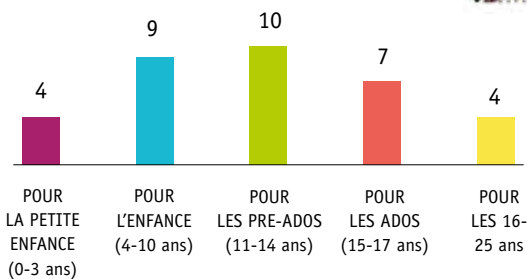
■ 70% URBAINE



■ 30% RURALE

LES ACTIONS

EN DIRECTION DES DIFFÉRENTS ÂGES (10 centres sociaux ont répondu)



DES ACTIONS POUR LES HABITANTS ET AVEC LES HABITANTS

81 associations accueillies

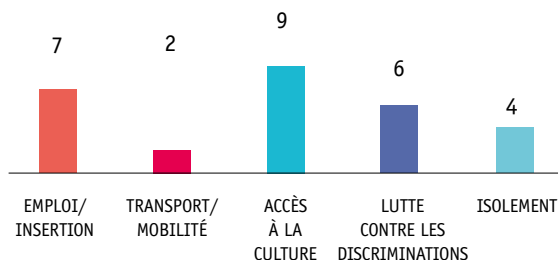
2 990 adhésions individuelles

LE BÉNÉVOLAT

10 239 heures
(chiffre global départemental)

AUTRES ACTIONS

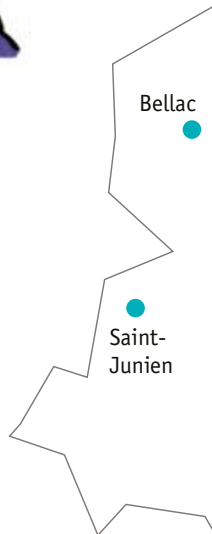
(10 centres sociaux ont répondu)



LES RESSOURCES HUMAINES

Dans un centre social, des emplois sont structurels, le plus souvent occupés par des permanents. Ils côtoient des salariés « **saisonniers** » à temps très partiel. Ceci explique le nombre important d'emplois à moins de 50 % d'un temps plein.

474 salariés au total ce qui correspond à **125 ETP**



LES RESSOURCES FINANCIÈRES

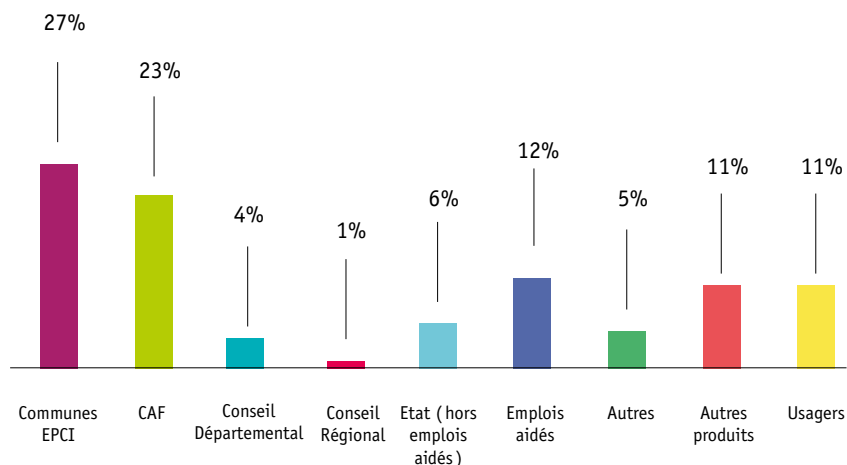
5 778 215 €
Total des produits

577 822 €
La moyenne

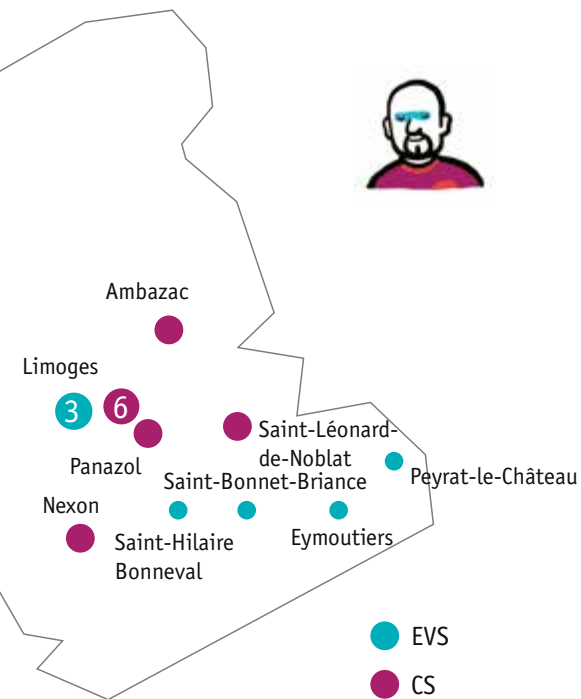
338 290 €
Le plus petit

1 034 516 €
Le plus grand

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS



LES CENTRES SOCIAUX DE LA HAUTE-VIENNE



DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES CENTRES SOCIAUX

20 salariés
pour les plus petits

78 salariés
pour les plus grands



9 espaces de vie sociale
10 centres sociaux

